

Le 350^e anniversaire du poste de traite de Chicoutimi

Il faut des retombées durables de ce 350^e

À l'attention du comité des fêtes du 350^e

Madame la présidente Joan Simard et membres du comité,

Ce document a pour but de vous transmettre succinctement le fruit de mes réflexions et de mes recherches concernant le toponyme Chicoutimi et la zone qu'il représente en espérant que ceci peut faciliter le brassage d'idées pour parvenir à un programme intéressant pour ce 350^e qui laissera des retombées permanentes pour le futur. Je ne prétends pas que tout ce que cette présentation contient est nouveau pour vous mais je me devais de faire une synthèse.

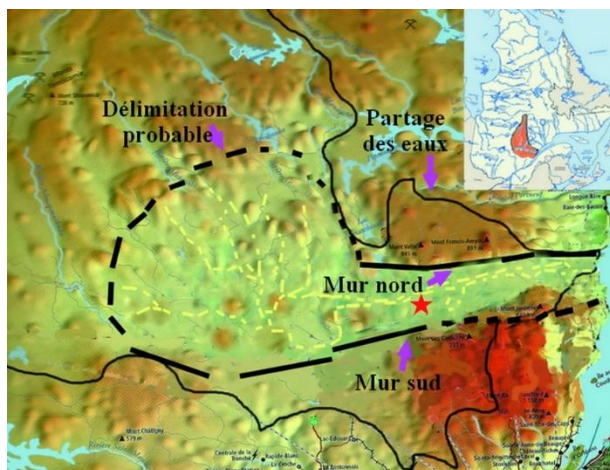
Le 350^e anniversaire de l'érection d'un poste de traite et d'une mission catholique ne doit pas être qu'un rappel de cet événement, il doit aussi souligner l'importance régionale que le site lui-même et son nom, Chicoutimi, représente:

- 1- un endroit stratégique,
- 2- un toponyme significatif,
- 3- un nom distinctif et, de surcroît,
- 4- porteur de notre histoire collective ainsi que de celle des Montagnais et des Métis.

C'est ce dont je vais vous entretenir. Le texte est un peu décousu puisqu'il m'a fallu m'en tenir au principal.

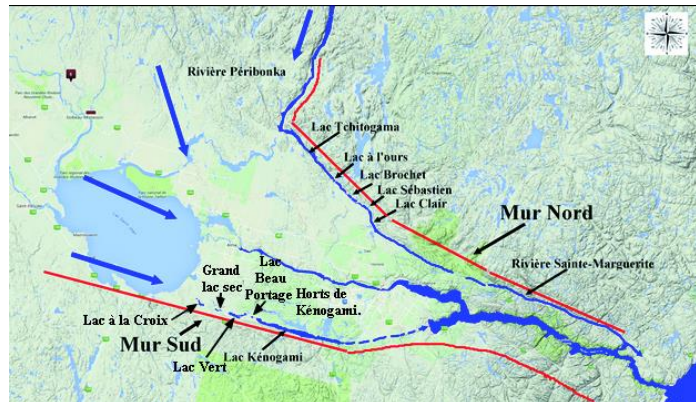
1. Chicoutimi, un endroit géologiquement stratégique

Il y a plus de 400 Ma, la collision de deux plaques continentales est à l'origine de la formation du graben du Saguenay. Les deux derniers millions d'années sont témoins de vagues successives de glaciation. Qui dit glaciers dit courants glaciaires qui s'écoulent en empruntant le chemin le plus facile, soit le graben du Saguenay. Ne sont perceptibles que les effets de la dernière glaciation qui a débuté il y a 85 000 ans pour se terminer par la

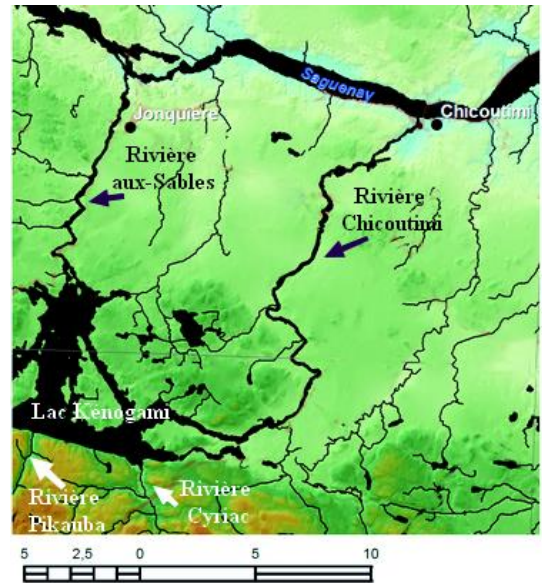


déglaciation qui a commencé il y a 12 000 ans à Tadoussac, et qui a quitté la région 3 000 ans plus tard.

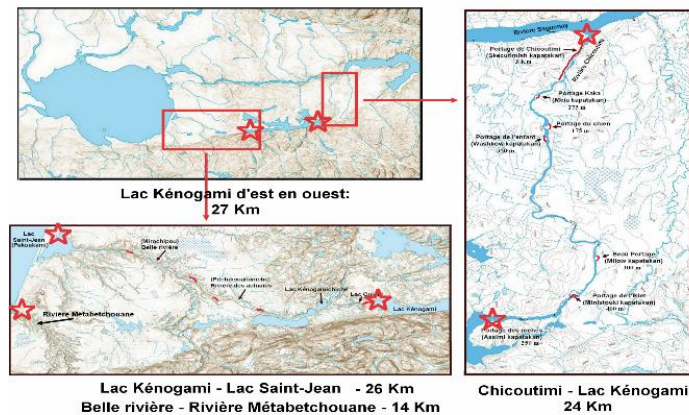
Lors de la déglaciation l'eau s'écoulait vers le fleuve en empruntant trois voies. Le centre du graben qui constitue actuellement le Saguenay, le mur nord jusqu'à la faille de la rivière Ste-Marguerite et le mur au sud du lac Kénogami pour poursuivre sa route jusqu'à la Baie des Ha! Ha!



Conséquence de l'accumulation des sédiments, la rivière longeant le mur nord retraits progressivement vers l'ouest pour s'écouler majoritairement dans le lac St-Jean. Du côté du mur sud les sédiments s'accumulent à l'est du lac Kénogami, l'eau changea de cap et créa deux déversoirs, soit ceux qu'on désigne maintenant du nom de rivière aux-Sables et de rivière Chicoutimi. Alors que le parcours de la rivière aux Sables était constitué de cascades et rapides sur presque toute sa longueur (Nixon, en 1828, le constatera), celui de la rivière Chicoutimi formait une série de plans d'eau alternant avec des rapides et devenait ainsi une route navigable que les autochtones emprunteront durant des millénaires. Le territoire au confluent des rivières Saguenay et Chicoutimi devenait ainsi le chemin obligé pour aller à l'intérieur des terres.



Chicoutimi - Métabetchouane: Voyage de plus de 90 Km



Un climat propice à la culture

En conclusion de son rapport (Chicoutimi, un campement préhistorique, 1984), l'archéologue Claude Chapdelaine déclare que « *Le site de Chicoutimi occupe sans doute un des endroits les plus stratégiques le long du Saguenay* »¹. Il avait d'ailleurs précisé sa pensée dès le chapitre 1 : « *plusieurs paramètres météorologiques nous permettent de voir une ressemblance entre la région de Québec et la région de Chicoutimi* » durant l'été, soit même température en juillet, même période sans gel et même précipitation annuelle². C'était il y a environ 1 000 ans.

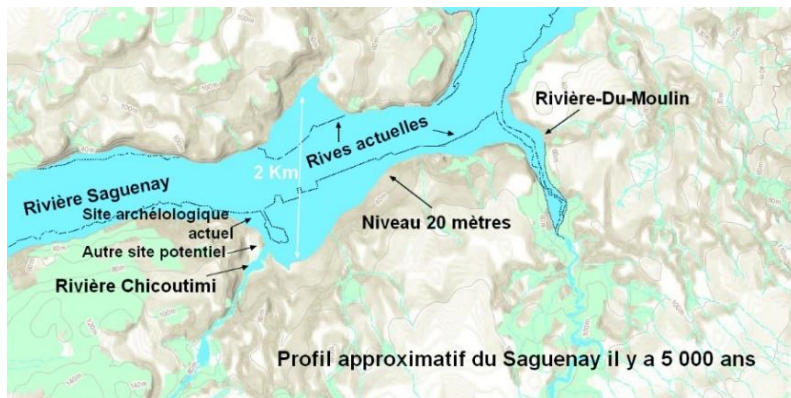
Pascal Taché, seigneur de Kamouraska, qui avait passé 22 ans à faire le commerce des pelleteries au Saguenay et au lac St-Jean, va même plus loin en 1823 en déclarant à un comité parlementaire chargé de statuer sur la colonisation du Saguenay que « *les patates et les choux récoltés à Chicoutimi, sont tels que ceux que l'on cultive à Québec ne paraissent en comparaison que comme des choux nains* ». Quoi de mieux qu'une telle envolée lyrique pour convaincre le gouvernement d'ouvrir la région à la colonisation.

4 000 ans de présence autochtone

¹ Claude Chapdelaine, Le site de Chicoutimi, un campement préhistorique au pays des Kakouchaks, ministère des Affaires culturelles, 1984, page 163

² Claude Chapdelaine, Le site de Chicoutimi, un campement préhistorique au pays des Kakouchaks, ministère des Affaires culturelles, 1984, page 6

Pendant environ 4 000 ans, Chicoutimi deviendra un lieu de rassemblement pour divers peuples autochtones qui se côtoieront ou se succéderont pour y chasser, commercer ou échanger culturellement. Les archéologues amateurs et scientifiques, nos historiens de la préhistoire, nous ont fait connaître, depuis les années 1970, le film des événements qui se sont déroulés sur les divers sites archéologiques longeant la rivière Saguenay dont celui de Chicoutimi. On nous apprend qu'au fur et à mesure que le glacier disparaissait, le sol remontait, grâce à la poussée isostatique. Les autochtones devaient déplacer plus bas leur campement sur une autre terrasse pour être à proximité de l'eau. Les sites archéologiques de la Baie Sainte-Marguerite et de l'Anse-à-la-Croix sont très révélateurs à ce sujet, la présence des nouveaux arrivants n'ayant pas fait disparaître les artefacts. Quant aux divers sites probables à Chicoutimi, il ne reste que la dernière terrasse. Les travaux de construction, notamment pour la Pulperie de Chicoutimi à partir de la fin du 19^e siècle, ceux de la centrale hydroélectrique de Price en 1923 et l'érection de quartiers résidentiels à proximité de la rivière ont très probablement contribué à la disparition de plusieurs terrasses et des pièces archéologiques qui s'y trouvaient. Quoiqu'il en soit, les travaux, entre autres, de l'archéologue Chapdelaine en 1983, nous éclairent sur l'importance archéologique relative de cette zone et sur les activités qui s'y déroulaient.



1828 – L'Empire britannique s'en mêle³

Avant de clore cette première partie on ne peut passer sous silence le voyage de deux navires anglais qui démontre une fois de plus l'importance stratégique de Chicoutimi.

Victor Tremblay nous raconte « qu'avant l'ouverture du domaine du Saguenay à la colonisation, il fut question d'utiliser les avantages que sa géographie paraissait offrir pour assurer à la Grande-Bretagne la conservation du Canada ». N'oublions pas les activités des patriotes durant cette période. Deux observateurs notaient les possibilités militaires et de colonisation au fur et à mesure de leur périple. Rendus à Chicoutimi l'un d'eux, l'enseigne Nixon, déclare: « Chicoutimi étant situé à la tête de la navigation du Saguenay, cet endroit est destiné à devenir une ville d'un commerce considérable si l'intérieur du pays s'établit. » Quel visionnaire! Il en avait même tracé les premières rues.

³ Saguenayensia de juillet-août 1959, Le Saguenay bastion de l'Empire, Victor Tremblay

Plusieurs endroits dans le monde doivent leur développement à des facteurs géologiques similaires.

Passons à la 2^e partie.

2. Chicoutimi, un toponyme significatif

Le nom Chicoutimi, d'où vient-il?

Novembre 1535 – Jacques Cartier

Quoiqu'il n'y ait pas unanimité sur sa traduction exacte en français, personne ne conteste que ce mot soit d'origine algonquienne. Quand, pour la première fois, avons-nous entendu parler de ce site? Au cours de son deuxième voyage, en 1535-36, Jacques Cartier se retrouve à Stadaconé, en novembre 1535, après avoir visité le village d'Hochelaga. Le fort de Cartier est à proximité du village des Iroquoiens. Voici ce que Cartier en dit : « *Ledit lieu de Stadacone, sous laquelle haute terre vers le nord, est la rivière et havre de Sainte-Croix (St-Charles) auquel lieu avons été (après le voyage à Hochelaga) depuis le 15e jour de septembre jusqu'au 6e jour de mai* » (Récit de Cartier page 32)

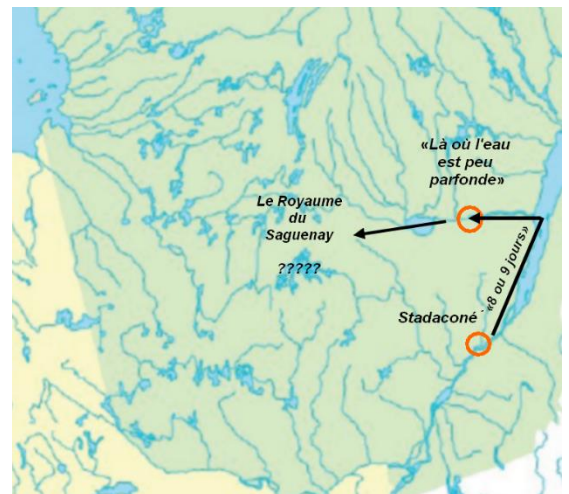
Pendant ce séjour, certains compagnons de Cartier visitent régulièrement ce village. Au retour un de ses compagnons lui racontent les derniers propos de Donnacona, chef du village. Voici ce qu'en dit Cartier :

« *Depuis être revenus de Hochelaga avec le galion, et les barques, avons conversé, allé et venu avec les peuples plus prochains de nos navires [...]*

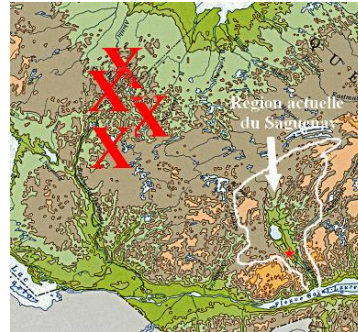
et avons entendu par le seigneur Donnacona et autres, que la rivière devant dicte est nommée la rivière du Saguenay, et va jusques au dit Saguenay,

[...] et que passées huit ou neuf journées, elle n'est plus parfonde [profonde] que par basteaulx [canots]:

mais que le droit et bon chemin du dit Saguenay est par le fleuve jusqu' à Hochelaga, à une rivière qui descend du dit Saguenay, [...] et nous ont fait entendre que les gens sont vêtus et habillés comme nous, et de draps, et qu'il y a force villes et peuples, et bonnes gens et qu'ils ont grande quantité d'or et cuivre rouge. » (P. 33-34)



D'ailleurs on ne retrouvait du cuivre natif que dans la région du Lac Supérieur et l'or en Abitibi. En lisant les récits de cartier, seul témoin de l'époque, tous les cartographes ont donc situé non sans raison le Royaume du Saguenay dans ces régions.



Ouf! Bravo à l'interprète! Rappelons-nous que Dom Agoya était un Iroquoien de Stadaconné. Se peut-il qu'il ait traduit le nom Chicoutimi ou une de ses variantes par « elle n'est plus profonde [profonde] que par basteaux [canots] » Hum! Jusqu'où c'est profond? Que par canots? À défaut du nom nous en retrouvons la traduction.

Ne cherchez pas ces textes dans les écrits de nos illustres historiens. Cet événement leur est passé inaperçu.

6 juin 1661 – Le jésuite Claude Dablon

De l'année 1535, passons maintenant à l'année 1661. Ce sont les Iroquois qui, indirectement, ont créé une occasion d'introduire le nom de Chicoutimi au patrimoine toponymique du Québec. En effet, les incursions incessantes des Iroquois rendaient périlleux les déplacements partout sur le territoire du Québec actuel et tout spécialement le long de la rivière Outaouais, le chemin le plus rapide et le plus simple pour se rendre à la mer du Nord ou si vous voulez à la baie d'Hudson. C'est ainsi qu'en 1661, le père Jérôme Lalemant, le supérieur des jésuites, désireux d'aller porter la bonne parole évangélique aux « Sauvages de la mer du Nord », commande à deux pères jésuites de s'y rendre :

« Pour cela donc, les pères Gabriel Drueilletes et Claude Dablon partirent d'ici [Tadoussac] au mois de mai dernier, [...] l'un à dessein d'hiverner dans le pays [...] l'autre, pour nous instruire de ces nouvelles découvertes. [...]. Mais, parce que l'Iroquois, qui est le grand fléau de ce Christianisme, occupe toutes les rivières sur lesquelles on peut être assez commodément porté vers ces nouvelles Nations [rivière des Outaouais, entre autres], il a fallu chercher des routes écartées, si rudes et si dangereuses, qu'on les jugeait inaccessibles à ces pirates. »

La route que Dablon a choisi fut donc celle qui y mène par le Saguenay en partant de Tadoussac avec 40 canots et quantité d'autochtones malades de la variole.

Dans ce récit, Dablon introduit, tout d'abord, le nom de Chicoutimi comme si cette destination était connue de tous les lecteurs: aucune explication, aucun qualificatif.

En cours de voyage, il déclare:

« Si bien que nous fûmes obligés d'employer cinq jours pour nous rendre jusqu'à une lieue de Chicoutimi. »

On dit régulièrement aujourd'hui : « Depuis Montréal, nous avons pris 5 heures pour se rendre à Chicoutimi ». Tout le monde connaît Montréal et Chicoutimi, donc pas besoin de donner plus d'explication. Chicoutimi, en 1661, était connu depuis belle lurette.

Lorsqu'il est rendu à Chicoutimi, il écrit:

« Nous arrivons de bonne heure à Chegoutimis, lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation, et le commencement des portages. »

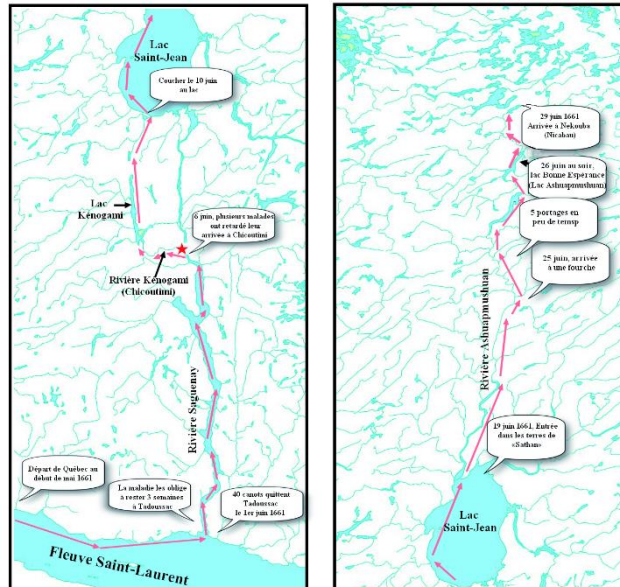
« Remarquable », digne de mention, lieu repère qui signale un changement obligé de mode de navigation.

On ne peut que constater une similitude entre cette description et celle de Donnacona.

Dans son lexique de la langue algonquienne paru en 1886, le sulpicien J.A. Cuoq nous apprend que « La racine TIMI se retrouve dans le nom de Chicoutimi. [...] Ce mot vient de "ichkwatimi" l'eau cesse d'être profonde, ou si l'on veut, de "ichkotimi", c'est ici qui reste de l'eau profonde. » Ce qu'il faut retenir c'est que Cuoq associe ce nom à la langue algonquienne. On retrouve effectivement, dans le dictionnaire Innu-Français publié en 2012, le mot "ishkuatimiu" que l'on traduit par « le chenal se termine là, l'eau profonde finit là » et " timiu ", « l'eau est profonde ».

Par ailleurs, l'historienne Russel A. Bouchard nous fait remarquer, dans son dernier livre « Nous avons tous une histoire à raconter », publiée en 2023, que le père Laure, dans son dictionnaire « traduit le nom Chekutimitch par « eau qui descend, qui coule d'en haut à

Nouvelle mission de S.François Xavier vers la mer du Nord
Voyage des Pères Gabriel Druillettes et Claude Dablon



pic, saut, chute, cascade », et note que la terminaison « timi » signifie plus précisément « grande eau, profond, creux ».

Qu'elle que soit la meilleure traduction du toponyme Chicoutimi, celle retenue actuellement, « jusqu'où l'eau est profonde », rend bien la description que nous en font Donaconna et Dablon.

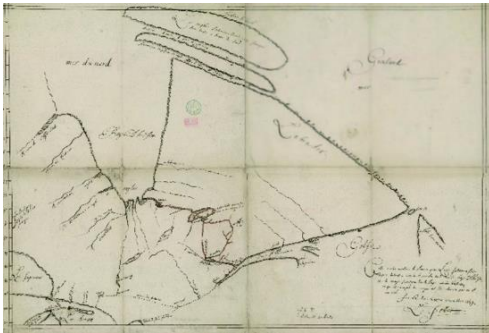
Le nom Chicoutimi est donc un nom significatif, qui traduit exactement la zone tampon entre la mer et l'intérieur des terres qu'on retrouve à 100 km à l'ouest de Tadoussac en remontant le Saguenay.

3. Chicoutimi, un nom distinctif

Chicoutimi, un nom tellement distinctif qu'il est unique à notre région et qui est utilisé, comme nous le verrons, comme point de référence sur toutes les cartes géographiques.

8 novembre 1679 – Louis Jolliet – Chicoutimi apparaît sur les cartes

L'explorateur Louis Jolliet est le premier de tous les explorateurs, cartographes ou géographes à inscrire le nom « Chicoutimi » sur une carte géographique. Il est aussi le



premier à le faire à titre d'explorateur officiel du gouverneur Frontenac. On constate que, pour rejoindre la Mer du Nord, il emprunte la rivière Chicoutimi et le lac Kénogami pour se rendre au lac St-Jean. Tous les principaux géographes ou explorateurs l'imiteront par la suite et ce, jusqu'au début du 19e siècle.



Tout comme Jolliet, plusieurs cartographes inscriront le nom Chicoutimi sur la rive nord de la rivière Saguenay : (vers 1685, carte de Nicolas Peltier, vers 1686, Lahontan, 1702, Nicolas de Fer, 1702-1712, Herman Mole), et d'autres le situeront au sud de la rivière Saguenay tels, en 1702, Jean-Baptiste Franquelin, 1703, Guillaume de l'Isle (Delisle), 23 août 1731 à Chicoutimi, Pierre-Michel Laure, 1744, Nicolas Bellin mais toujours à la hauteur du confluent des rivières Chicoutimi et Saguenay.

Vers 1683 – Carte dite de de Nicolas Peltier

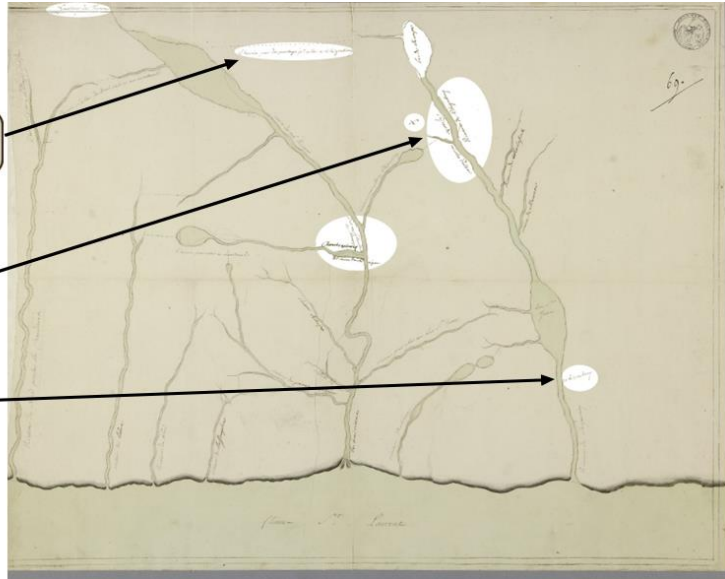
Parlons de la carte que je désigne du nom de Nicolas Peltier. Il m'a fallu six mois de démarches pour obtenir cette carte qui est plutôt un croquis et qui est difficilement lisible. Elle est très révélatrice de l'importance du nom Chicoutimi. D'abord Chicoutimi comme lieu. La rivière Ashuapmushuan est désignée du nom de rivière Chicoutimi et enfin on parle « chemin de portage pour aller à Chicoutimi » entre l'actuel réservoir Gouin et le lac Nicouba.

Vers 1683 – Carte dite de Nicolas Peltier

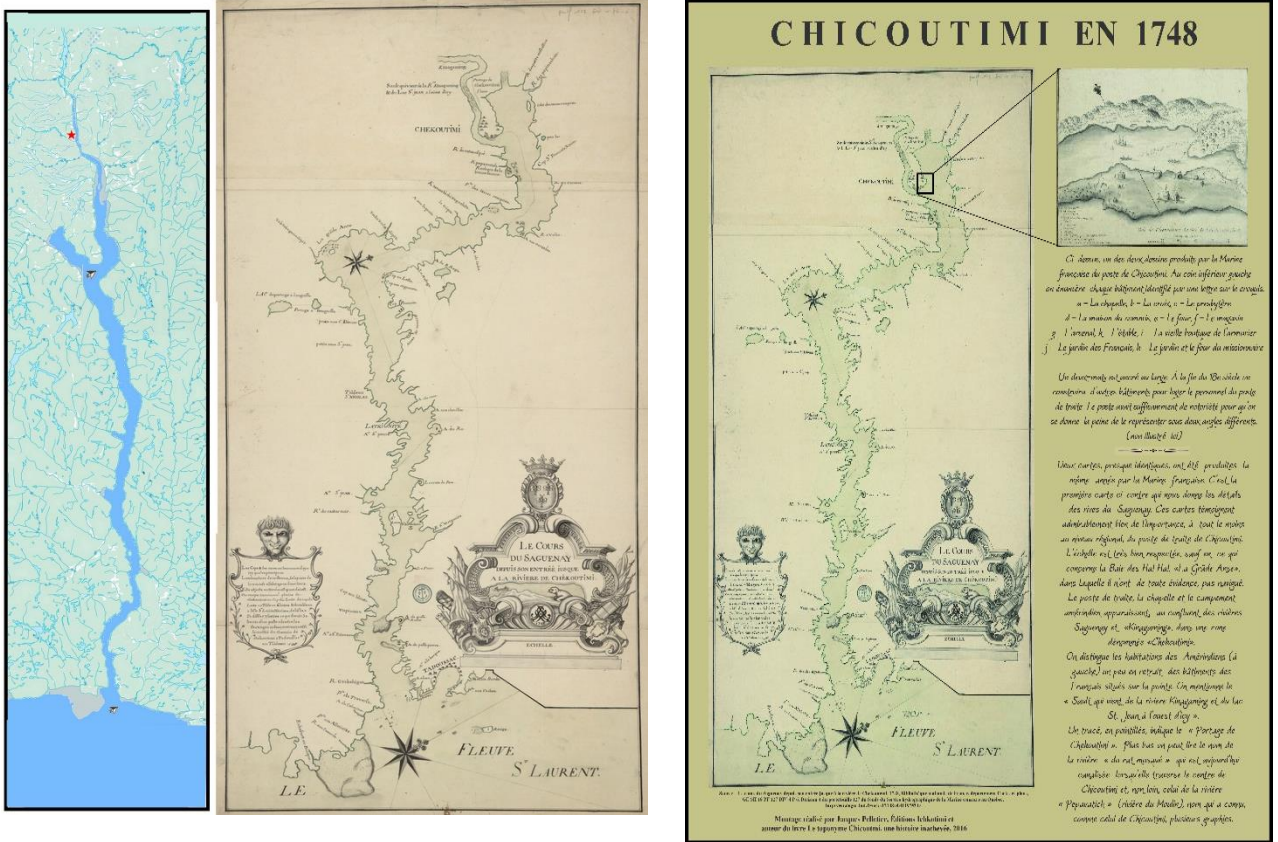
Chemin par des portages se va au Chicoutimi

Rivière de Chicoutimi

Chicoutimi



Bien que ce nom se conjugue en plus de 60 graphies, il identifie toujours le même lieu soit la zone tampon au confluent du Saguenay et de la rivière Chicoutimi qui portait le nom de rivière Kinagaming, si on se fie à la carte de la Marine Française de 1748 qui est la seule carte avec un dessin du poste de traite. Ces dizaines de graphies sont les pièces à conviction pour démontrer la notoriété de ce nom et de cette zone autant pour les autochtones que pour les Européens.



Aucune d'elles ne désigne un autre lieu, que ce soit dans les récits des jésuites ou dans ceux d'autres explorateurs. Il en est de même sur les cartes géographiques.

Au fil de temps on constate toutefois que le toponyme Chicoutimi agrandit son territoire mais que le point central est toujours la zone au confluent des rivières Saguenay et Chicoutimi. Ainsi, le père Laure a étendu son territoire en désignant du nom « île de Chicoutimi »⁴ le territoire délimité par la rivière Chicoutimi, le lac Kénogami, la rivière aux-Sables et la rivière Saguenay. Il



⁴ Pierre-Michel Laure, carte du Domaine du Roy en Canada, BNF, GE SH 18 PF 127 DIV 4 P 3.

désigne aussi du nom de Chekoutimiens les habitants de cette sous-région du Saguenay. En 1845, le gouvernement crée le canton Chicoutimi.

En 1870⁵ le nom Chicoutimi est reconnu comme nom de la sous-région entre Tadoussac et le lac St-Jean. Plus encore Arthur Buies⁶, en 1880 mentionne la presqu'île de Chicoutimi, et je cite: « *Puis, nous nous trouvons en présence de la*



presqu'île de Chicoutimi, formée au nord par la rivière Saguenay, à l'ouest par le lac Saint-Jean, à l'est et au sud par la Belle-Rivière, la rivière des Aulnaies, le lac Kenogamichiche et le lac Kenogami, (soit la route des portages) enfin, à l'est, par la rivière Chicoutimi ». Et je ne parle pas des circonscriptions provinciale et fédérale qui portent ce nom.

D'ailleurs Chicoutimi sert généralement de point repère, dans les récits de voyages, pour localiser un autre endroit dans la région, que ce soit le lac St-Jean ou une autre mission telle celle de Métabetchouan.

Passons maintenant à la 4^e et dernière partie

4. Chicoutimi, un nom porteur de notre mémoire collective.

Vers 1670 – Les Kakouchak

C'est ce peuple qui occupait le territoire de Chicoutimi lors de l'arrivée de Champlain en 1603 et qui avaient succédé aux Iroquoiens qui occupaient, depuis 300 ans, le fjord du Saguenay et la vallée du St-Laurent lors des voyages de Cartier. La maladie a presque exterminé ces Kakouchak et les missionnaires nous mentionnent qu'ils « *baptisaient désormais des Betsiamites... des Papinachois, des Micmacs,.. des Têtes-de-Boule. Par les sentiers montagnais qui leur étaient autrefois interdits ils allaient désormais rencontrer les bandes kilistinones (à la mer du Nord).* »⁷ Un sujet vraiment à développer pour le 350^e que ce drame subi par les autochtones depuis l'arrivée de Champlain. .

⁵ Map of Quebec in counties, BNQ, 1870, G3450, M36, détail

⁶ Arthur Buies, Le Saguenay et le bassin du LacSt-Jean, Léger-Brousseau, 1896, page 32

⁷ Nelson-Martin Dawson, L'Atelier Delisle, Septentrion, 2000, page 177 et référence 165 à la Relation des jésuites, page 183.

Automne 1672 – Nicolas Peltier, une nouvelle humanité⁸

L'histoire de Chicoutimi, en ce dernier quart du XVII^e siècle, n'est pas seulement celle des Européens mais aussi celle des métis qui sont également des autochtones. On les appelait les Chicoutimiens. Un de leurs illustres représentants fut Nicolas Peltier dont la dépouille repose au cimetière Saint-François Xavier à Chicoutimi. Arrivé en 1672, il ne tarda pas à installer un poste de traite près du lac Nicabeau. On le retrouve à Chicoutimi en 1726 avec sa 3^e femme. Une rue porte son nom à Chicoutimi mais on a réussi à l'écrire de travers. Laure mentionne⁹ : « Après avoir peint le retable, la voûte, j'ai célébré la première messe dans la nouvelle chapelle le jour de l'Assomption de 1726. Le bonhomme Peltier s'y est confessé le 1^{er} ». Je laisse Russel-Aurore Bouchard vous entretenir plus amplement de cette nouvelle humanité. Vous auriez également intérêt à rencontrer la Communauté autochtone du Domaine du Roy (<https://autochtonesdomaineduroy.ca/>) très active au Saguenay et sur la Côte-Nord.

24 juin 1676, érection d'un poste de traite et d'une mission catholique

On ne peut parler du Haut-Saguenay sans mentionner Chicoutimi témoin de l'occupation permanente des premiers Européens à 100 km de l'embouchure du Saguenay. Il n'est pas question, ici, ni de découverte, ni de fondation mais bien d'occupation. Depuis le début de la traite des fourrures en Nouvelle-France, Tadoussac en était le poste de traite le plus important. Depuis 1674, le territoire du Saguenay était devenu le « Domaine royal », affermé par un dénommé Jean Oudiette, riche marchand de Paris, qui forma aussitôt une compagnie et y nomma, comme procureur, un marchand de Québec, expérimenté dans ce genre de commerce, le sieur Charles Bazire. Ce dernier décida rapidement de s'établir à Chicoutimi et à Métabetchouan, constatant « *que pour réussir il fallait abandonner le poste de Tadoussac, où les Indiens ne se rendaient plus* ». La plupart étaient morts de la variole ou ne voulaient plus s'y rendre craignant cette maladie.

Ainsi fut créé, le 24 juin 1676, le poste de traite de Chicoutimi, « Nicolas Juchereau de Saint-Denis jetait l'ancre de son navire, la Sainte-Catherine, dans le bassin de la rivière Chicoutimi » (probablement le 1^{er} navire à accoster à Chicoutimi). Il était accompagné de Pierre Bécart de Grandville. Sur la rive ouest, il y fit « ériger une chapelle de 30 pieds avec appartement pour un Père (père Crespieul) et une petite sacristie, ainsi qu'une maison à usage de magasin. » Le site n'était pas vierge puisque les Amérindiens l'utilisaient et qu'il y avait déjà une maison de bâtie qui devint la résidence pour le commis. Dès la fin de la construction, écrit le Père de Crespieul, « les sauvages abordèrent de toutes parts à

⁸ Russel Bouchard, Naissance d'une nouvelle Humanité, 2013, page 151.

⁹ Laure, Pierre-Michel, Mission du Saguenay, Relation inédite 1720-1730, Archives du Collège Ste-Marie, 1889, page 10.

Cheg8timy et en peu de jours composèrent 13 cabanes. » Dans un Québec qui ne comptait pas plus de 6 000 habitants, les églises et les chapelles étaient plutôt rares.

À leur tour les Européens, longtemps après les Amérindiens, choisirent ce lieu remarquable pour établir, dans la région du Haut-Saguenay, les premiers établissements de commerce et d'évangélisation. C'est ainsi que le poste de traite fut aussi considéré comme la Mission de Chicoutimi.

« Le Sieur Charles Bazire avait vu juste en choisissant Chicoutimi comme poste central, puisqu'au printemps de 1677, plus de 400 chasseurs y vinrent pour échanger leurs pelleteries. Chicoutimi entra définitivement dans l'histoire. »

Au bout de dix ans, comme l'affirme un mémoire de la Compagnie du Nord, [Chicoutimi est] « *le poste qui produit à lui seul le plus de pelleteries que tout le Canada ensemble* ». Un peu de lyrisme nuit à personne. Ce qui faisait l'objet de fierté au XVIIe siècle ne le serait pas nécessairement au XXIe siècle. Le syndrome de la « chasse aux phoques » n'existait pas encore. Mais on ne refait pas l'histoire. Le poste de Chicoutimi prospéra jusqu'au tournant du siècle et périclita, de même que la mission et les bâtiments qui s'y trouvaient.

1^{er} juin 1720 – Pierre-Michel Laure, renaissance de la mission catholique

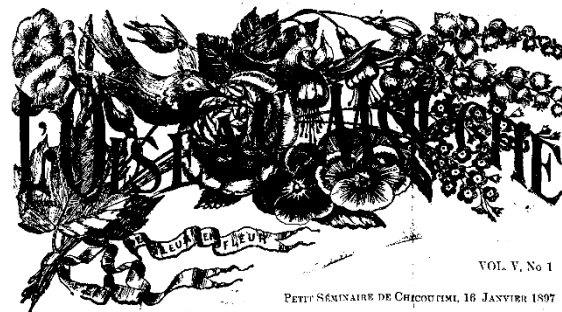
À partir de 1700 les commis du poste de traite sont les seuls occupants du lieu. Les missionnaires opèrent à partir de Tadoussac, faute de missionnaires. Ce n'est qu'en 1720 que le site reprend liturgiquement vie lorsque le père Laure débarque à Chicoutimi et y fait construire une nouvelle chapelle en remplacement de celle du père Crespieu bâtie en 1676. Pendant 17 ans, le père Laure instruira les Montagnais. On lui reconnaît la rédaction d'un catéchisme, d'une grammaire et d'un dictionnaire en langue montagnaise ainsi que sa relation de 1720-1731. On lui doit aussi six cartes du Domaine du Roy, qu'il dédia à Monseigneur le Dauphin et une autre du cours de Pitchitaouichetz ou du Saguenay. La majorité de son œuvre a été produite à Chicoutimi. Il devrait être reconnu comme le premier écrivain de Chicoutimi. Les jésuites poursuivront leur œuvre jusqu'à la conquête par les Anglais. Ils seront remplacés par des prêtres séculiers. La chapelle survivra jusqu'en 1856, année à laquelle on la démolit ainsi que le poste de traite. On apprend que c'est Jean-Baptiste Gagnon, curé de la paroisse St-François-Xavier qui l'a fait démolir pour inciter les autochtones à quitter cet endroit. La majorité fut déplacée à la Pointe-Bleue (Mashteuiatsh).



Chicoutimi, métropole régionale

Oui, chaque municipalité a sa propre histoire. Mais jusqu'à nos jours, Chicoutimi demeure le siège principal de nos institutions religieuses, d'enseignement, de services gouvernementaux, de services financiers et commerciaux dans le bassin hydrographique du Saguenay. Les faits historiques sont là et on devrait s'en réjouir. Avec la fermeture de la scierie Price et celle de la Pulperie, les institutions, les entrepreneurs et les commerçants ont dû se prendre en main pour conserver une ville dynamique et ses titres de Reine du Nord (1913) et de Chicago du Nord (1920).

Notre histoire est très riche. Beaucoup de documents produits ici, à Chicoutimi, sont conservés ailleurs. Je cite tout particulièrement les œuvres de Pierre-Michel Laure dont on peut retrouver où elles sont conservées dans son *Apparat Français-Montagnais*. Ce serait un beau projet que de les rapatrier. La BANQ



pourrait en être responsable ou le musée de la Pulperie. Certains sont dans les congrégations religieuses – jésuites, évêché ou sœurs du Bon-Pasteur, d'autres comme la carte de « Nicolas Peltier » se trouve au département de la Marine en France ou encore à la BNF.

Pour les fêtes du 350^e on pourrait présenter une exposition de tous ces trésors historiques et on devrait également mettre en valeur le site du poste de traite, du site archéologique autochtone ainsi que les bâtiments patrimoniaux du centre-ville. En somme une grande kermesse pour l'année entière. On pourrait aussi, dans la Fabuleuse histoire d'un royaume, intégrer un tableau commémorant les activités du poste de traite et de la mission catholique. Un hommage particulier devrait être adressé à nos archéologues et historiens qui nous ont fait découvrir Chicoutimi et le SLSJ. Enfin, une chaire sur le Domaine du Roy devrait être créée à l'UQAC qui aurait accès à tous les documents fédéraux, provinciaux et des institutions commerciales et religieuses pour comprendre comment s'est déroulé, entre autres, le transfert des droits du Domaine du Roy et de ses habitants au moment de la passation des pouvoirs lors de la conquête. Investissons dans un projet durable pour conserver notre mémoire collective.

Merci de votre attention

Jacques Pelletier

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie en ce domaine est très impressionnante. Citons quelques sources :

- Les registres de Tadoussac qui démontrent l'importance des activités religieuses à Chicoutimi (baptêmes, mariages, sépultures).
- Les relations des jésuites
- Le Journal du père Crespieul
- La Mission du Saguenay, relation inédite du père Laure datée de Chicoutimi, le **13 mars 1730**
- Le Journal de Neil McLaren, 1800-1804, reproduit par Russel Bouchard
- Le Journal quotidien de Jean-Baptiste Petit, 1873-1894, reproduit par Russel Bouchard
- Les différents livres relatant l'histoire, soit de l'Église au Diocèse de Chicoutimi, soit des diverses congrégations religieuses et institutions d'enseignement
- Le Saguenay et la Vallée du lac St-Jean, Arthur Buies, 1880
- L'histoire du Saguenay que ce soit de Victor Tremblay, Gaston Gagnon, Camil Girard, Saguenayensia
- L'histoire du Poste de Chicoutimi publiée par Lorenzo Angers
- L'histoire de Chicoutimi publiée soit par Russel Bouchard, soit par Jean-Charles Claveau, soit par la Ville de Chicoutimi
- L'histoire de la pulperie
- À Chicoutimi et au LSJ à la fin du 17^e siècle, Société Royale du Canada, Section 1, décembre 1917 et mars 1918.
- Sommaire des événements les plus marquants Jacques Pelletier (36 pages)
- Le toponyme Chicoutimi, une histoire inachevée publiée par Jacques Pelletier
- Plusieurs volumes de Russel Bouchard traitant de l'histoire des Métis au SLSJ
- L'Oiseau-mouche, journal bimensuel publié par le Séminaire de Chicoutimi de 1893-1902
- Etc.